

Quand la transition agroécologique sert à faire avaler la pilule des NBT, ces OGM de seconde génération : le débat est-il possible à l'INRAE sur une recherche à risque ?

Une prochaine dérégulation des OGM est en préparation au Parlement européen

En 30 ans le contexte agricole a beaucoup changé¹ mais la pièce des OGM se rejoue en accéléré pour un passage en force de la dérèglementation avec le soutien indéfectible de nos incurables académiciens des sciences² et des biotechnologistes qui résolvent sans coup férir les questions agricoles³. C'était annoncé et préparé de longue date... Bien aidé par les lobbys agro-industriels, le Parlement européen s'apprête donc à modifier la législation qui assimilait les variétés végétales issues de techniques d'édition du génome à des OGM, court-circuitant une nouvelle fois le débat citoyen. L'urgence de la guerre économique et des menaces supposées d'une perte de souveraineté agricole face à la Chine ou aux Etats-Unis⁴ semble imposer ce changement lourd de conséquences.

Au cœur du débat : les plantes NBT, pour « *new breeding technology* », ou NGT (*new genomic techniques* / **nouvelles techniques génomiques),** dont l'obtention repose sur les nouvelles technologies d'édition du génome et qui sont parfois présentées comme l'avenir de la sélection génétique végétale. Depuis une décision de la Cour européenne de justice en 2018, ces plantes NBT sont classées comme OGM et soumises à réglementation pour leur mise en culture et leur commercialisation. Ceci pourrait être remis en cause par un règlement du Parlement et du Conseil européens, dont la validation en plénière est attendue pour le 5 février 2024⁵.

Après l'épisode récent de la ré-autorisation du glyphosate, qui avait été obtenue après une intense campagne de désinformation orchestrée notamment par la FNSEA⁶, la mobilisation de la société civile (ONG, associations de l'environnement et syndicats pour une agriculture paysanne durable) parviendra-t-elle à convaincre les député-es des risques environnementaux, sociaux, économiques et démocratiques de cette dérégulation ?⁷ À SUD Recherche, nous nous sommes plusieurs fois exprimé-es sur ces NBT, marquant notre fort scepticisme envers leurs promesses. À notre sens, elles ne sont ni un outil efficace d'accélération de la transition agroécologique, ni une réponse rapide à la nécessaire adaptation de l'agriculture et de l'alimentation aux changements globaux que nous subissons de plus en plus durement⁸. En mai 2022 nous appelions à un débat public national pour une réorientation des priorités des recherches, ouvert à toutes les parties prenantes.

¹ <https://www.alternatives-economiques.fr/jour-proche-monde-nourrira-france/00108959>

² https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/01/07/ni-la-crise-ecologique-ni-l-aggravation-de-ses-effets-n-ont-converti-les-academiques-scientifiques-a-une-culture-de-la-precaution_6209492_3232.html

³ https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/10/30/nouveaux-ogm-effrayer-le-public-en-pretendant-que-ces-plantes-vont-faire-augmenter-les-intrants-chimiques-est-un-mensonge_6197354_3232.html

⁴ <https://www.biotechnologies-vegetales.com/2023-annee-cruciale-pour-lavenir-des-nbt-en-europe/>

⁵ Le débat est encore ouvert sur un autre projet de règlement lui est lié, concernant la 'production et commercialisation de matériel de reproduction végétale dans l'Union' (vote prévu en mars)

[https://oeil.secure.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?lang=fr&reference=2023/0227\(COD\)](https://oeil.secure.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?lang=fr&reference=2023/0227(COD))

Débatant d'un avis ce 11 janvier, les membres de commission ENVI du parlement Européen ont pu rappeler leurs points de désaccord avec la Commission, concernant notamment le principe général de non-brevetabilité des NGT, ainsi que l'exclusion des plants forestiers du champ du règlement NGT

https://multimedia.europarl.europa.eu/fr/webstreaming/committee-on-environment-public-health-and-food-safety_20240111-1045-COMMITTEE-ENVI

⁶ <https://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article4240>

⁷ <https://www.pollinis.org/admin/wp-content/uploads/2023/11/13-organisations-demandent-un-rendez-vous-avec-monsieur-le-president-de-la-republique-et-madame-la-premiere-ministre---nouveaux-ogm--->

[28.11.pdf?utm_source=brevo&utm_campaign=CP%20Lettre%20Président%20nouveaux%20OGM_copy&utm_medium=email](https://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article3867)

⁸ <https://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article3867>

L'audition publique de l'[OPECST](#)⁹ sur les NBT, en mars 2021 au Sénat, n'avait révélé aucune nouvelle variété d'intérêt général susceptible de justifier un assouplissement de la réglementation OGM. En mars 2022, Cédric Villani, président de l'OPECST, déclarait au Sénat : « Il n'existe toujours aucune preuve de concept de leur impact environnemental et sociétal bénéfique. »

À notre connaissance, deux ans plus tard, la situation n'a pas évolué sur le front des avancées concrètes pour une agriculture économe et autonome. Dans une époque anxieuse de changements globaux accélérés, il est impératif d'en finir avec l'économie de la promesse. Dans le compte à rebours du +1,5°C vs +4°C et des extinctions de masse, les fausses routes seront fatales, alors épargnons à la société qui s'interroge et aux décideurs en responsabilité la promotion sans preuves à l'appui d'avancées scientifiques quand des solutions sont attendues, et bientôt exigées, de la recherche publique.

Mais quelle est la position de la recherche scientifique publique et en particulier de l'INRAE ?

La séquence qui s'est déroulée ces derniers mois à l'INRAE laisse penser que la décision d'imposer les NBT en agriculture découle d'une volonté gouvernementale au service d'une agriculture toujours plus industrielle et pilotée par la FNSEA. Dans un monde qui devra très bientôt s'adapter à +4°C du fait de l'inaction climatique des gouvernements des pays riches, la recherche de solutions incontournables pour la transition agroécologique se fait pressante. Il est donc devenu évident pour certains acteurs que la réglementation restrictive sur les OGM devait être fortement réduite, notamment en permettant la culture de plantes NBT sans traçabilité ni évaluation des risques¹⁰. Cette vision de la transition agroécologique est loin d'être partagée par l'ensemble de la communauté scientifique, et pourtant elle semble inexorablement s'imposer dans les programmes de recherche, notamment à l'INRAE. Quelques étapes clefs du processus permettent d'éclairer comment se prennent ces décisions que l'on pourrait croire « librement » débattues et définies par la communauté de recherche :

- **Première étape** – À rebours des intentions du schéma stratégique de l'institut, qui marquaient une nette volonté de sortir d'un modèle agricole hyperspécialisé et dépendant d'intrants toxiques, le volet agricole du plan France 2030 « robotique, numérique et génétique pour la transition agroécologique » est annoncé en grande pompe en novembre 2021. Accompagnant ce plan de relance poussé par le SGPI (secrétariat général pour l'investissement) et son objectif de réindustrialiser la France, les PEPR (programmes et équipements prioritaires de recherche) augurent que la transition agroécologique tant attendue restera finalement dans les mêmes logiques productivistes et technophiles que celles de ces dernières décennies¹¹.

- **Deuxième étape** - En mars 2023, le Conseil scientifique (CS) INRAE est invité sur un temps très court (quelques minutes d'échanges après un long exposé détaillé de la direction scientifique) à discuter d'un rapport de synthèse sur le développement des NBT et leurs promesses. Le représentant SUD Recherche y réitère nos doutes et sa demande de débat par un texte adressé au CS, ce qui est vu comme un procès à charge de ces technologies. Toutefois de nombreuses personnes reconnaissent que nos questions alertent sur le risque de reproduction des fausses promesses des anciens OGM (c'est en effet peu de le dire : l'expérience désastreuse des OGM en Amérique du Sud montre qu'ils n'ont pas résolu, comme prétendu initialement, la question de la faim dans le monde, tout en bénéficiant à des intérêts et logiques marchandes très éloignés du bien public¹²). Si la dérégulation sur les NBT est actée, se posera la question de la possibilité d'arrêter le processus, une fois que d'importants moyens, financiers et humains, auront été engagés. Au quart du XXIème siècle, il devient clair que la communauté scientifique ne peut plus se désintéresser des conséquences de ses travaux sur la société et la biosphère.

- **Troisième étape** - D'avril à juin 2023, 14 personnes sont interrogées sur la question de « comment instruire/traiter la question vive des NBT au sein d'INRAE » qui pensent alors important d'ouvrir largement le débat dans l'établissement. Mais la synthèse des entretiens exploratoires remise à la DG en juillet reste sans suite depuis six mois. S'exprimant au nom du personnel au conseil d'administration

⁹ OPECST : Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques

¹⁰ <https://newgmo.org/2023/11/19/open-letter-serious-concerns-about-the-eu-commission-proposal-on-new-genomic-techniques/>

¹¹ <https://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article3727>

¹² <https://theconversation.com/comment-largentine-sest-entierement-faconnee-autour-des-ogm-220481>

d'octobre, l'élu SUD demande au PDG comment il compte articuler le démarrage de ce PEPR et le projet de débat pour lequel la Direction Scientifique de l'Institut avait sollicité ce printemps des entretiens exploratoires. En réponse, le PDG affirme que « pour ce PEPR « sélection végétale avancée » (SVA), à mettre en regard des 500 M€ de PEPR pilotés par l'INRAE, il n'y a ni passage en force, ni solution unique. Des choses sont mises en place avec la délégation Sciences en société, sur l'édition du génome mais pas seulement, pour avancer sur ces « questions vives ». » Ces « choses » restent encore énigmatiques et nous laissent craindre que la seule leçon retenue de l'histoire mouvementée des OGM serait de taper vite et fort pour rendre le processus irréversible.

- **Quatrième étape** - Le 22 septembre 2023, la DG officialise le lancement rapide du PEPR SVA en réunissant généticien-nes et sélectionneur-ses pour afficher l'évidente nécessité de cette nouvelle solution miracle nommée édition du génome. À écouter les discours technophiles de cette journée, les NBT n'ont rien à voir avec les anciens OGM trop aléatoires, évidemment mal vendus à la société civile, alors que les ciseaux moléculaires des NBT sont ultra précis et répondront aux enjeux du XXI^e siècle. Ainsi, sautant de l'économie de la promesse à celle du mensonge, le représentant de l'ANR a même affirmé, sans le moindre élément de preuve, que les nouveaux OGM allaient résoudre le problème de la stagnation des rendements du blé en Centre Val de Loire ! Les 30 millions d'euros visent à « rattraper le retard de la France » en moins de dix ans ! Durant cette journée, le seul contre-argumentaire est celui développé par les agronomes pour poser les limites et risques de telles méthodes adossées au modèle agricole productiviste.

Les NBT imposent une vision du monde qui n'est ni démocratique, ni écologique

Les risques environnementaux et sociaux des NBT ont été rappelés maintes fois¹³. Ils semblent balayés par un rapport coût/bénéfice considéré comme très positif par les nombreux soutiens dont ils disposent et cela malgré plusieurs rapports plus que réservés sur leur intérêt actuel en agriculture¹⁴. Il reste à confronter rigoureusement ces techniques à des méthodes de sélection plus classiques et à différentes pratiques culturales, notamment celles s'intégrant dans une vision plus systémique des problématiques auxquelles doivent faire face l'agriculture, le monde paysan et l'ensemble du vivant, comme le préconisait l'avis du Comité



d'éthique Inra-Cirad-Ifremer en 2018¹⁵. Plusieurs arguments des laudateurs et laudatrices des NBT sont contestables : toutes les entreprises de sélection auront-elles vraiment un accès aisé à ces méthodes moléculaires ? Sera-t-il vraiment possible de les développer sur des espèces peu rentables pour l'agro-industrie mais nécessaires à la diversification sur laquelle repose l'agroécologie, ou pour l'élargissement des cibles de sélection à de nouvelles fonctions souvent complexes ? Si des recherches sont nécessaires pour améliorer les techniques de sélection, il semble plus que douteux que les NBT en l'état actuel offrent des solutions rapides (c'est à dire « à dix ans ») et peu coûteuses pour la majorité des acteurs du monde agricole. Les risques sont au contraire bien réels que cette nouvelle incrémentation technologique libérée de freins réglementaires par la Commission européenne, et très probablement captée *in fine* par quelques multinationales des semences, bloquent la nécessaire transition agroécologique et accentuent les atteintes à la biodiversité. S'ajoute à cela la question vive de la privatisation du vivant par les brevets et qui préoccupent justement plusieurs petites et moyennes entreprises de la sélection végétale qui se sentent potentiellement menacées¹⁶. Sur cette question, la concentration des établissements semenciers en maïs et soja qui a accompagné le déploiement des OGM dans de nombreux pays extra-européens a de quoi les inquiéter.

¹³ <https://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article3867>

¹⁴ <https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-techniques-genomiques-et-evaluation-des-varietes-rapport-du-ctps>

¹⁵ <https://www.ethique-en-commun.org/content/download/7443/file/Avis11.pdf>

¹⁶ <https://www.infogm.org/7697-semenciers-denoncent-brevets-mais>

En dérégulant par l'exemption de toute évaluation environnementale et sanitaire une partie des techniques d'édition du génome, selon des critères dont l'ANSES a récemment souligné le caractère largement arbitraire¹⁷, la proposition de réglementation européenne écarte tout principe de précaution, et programme le déploiement des NBT sur de larges surfaces et à la vitesse accélérée souhaitée par l'agro-industrie. Au fond, la question de ces technologies prolonge un fantasme de la biologie moléculaire et de son rêve de pilotage technologique d'écosystèmes standardisés via le développement de la plante idéalement conçue pour un environnement parfaitement contrôlé par les intrants et des systèmes de culture simplifiés ignorant la complexité du vivant¹⁸. Dans une vision réductrice de la plante cultivée, ces technologies maintiennent une agriculture 4.0 en voie de déconnexion des pratiques diverses des agriculteurs et agricultrices de la planète. Au même titre que les mégabassines, les NBT peuvent aussi être vues comme une réponse inadaptée face aux urgences climatiques et environnementales, associées en particulier à la logique de ne pas remettre en cause le système agro-industriel productiviste en place. Là encore, il y a des trajectoires avérées, comme celles de l'agriculture argentine, que nous devons à tout prix éviter pour espérer conserver une planète vivable dans les prochaines décennies.

Un PEPR tel que SVA vient percuter de plein fouet les autres axes de recherches de l'établissement sur l'agriculture et l'environnement. Nous ne trouvons malheureusement nulle part trace de réel débat au sein de et en dehors de l'INRAE sur les effets possiblement désastreux à moyen terme sur la biosphère et les sociétés humaines et sur les possibles déséquilibres en termes de moyens humains et financiers pour la recherche scientifique que ce PEPR va provoquer. Ainsi, en miroir, les recherches en agriculture biologique devront-elles continuer à se contenter d'un maigre métaprogramme ?

Le nécessaire débat scientifique doit avoir lieu d'urgence avec la société civile afin que la législation prenne en compte l'intérêt public et que les moyens de recherche soient orientés démocratiquement.

Dans une période de doutes de plus en plus marqués de la société civile vis-à-vis de la recherche scientifique, parfois vue comme faisant partie des problèmes du monde actuel (pollution, destruction des écosystèmes naturels, IA, risques technologiques, ...), il est indispensable que l'établissement éclaire l'ensemble des politiques publiques avant de lancer de grands programmes de recherche qui ne pourraient satisfaire au final que certains appétits financiers.

La direction INRAE communique beaucoup sur une science ouverte et participative. Il est temps de mettre en actes cette posture. Face à de possibles bouleversements socio-économiques et environnementaux, et pour la santé démocratique de notre pays, nous ne pouvons pas écarter d'un revers de main les nombreuses objections qui se sont manifestées par rapport à la technologie des NBT. Il est indispensable de réinstruire largement la question au sein même de l'INRAE, au-delà des seuls généticiennes et sélectionneur-ses. Nous appelons à l'organisation d'une convention citoyenne sur cette question de l'avenir de l'agriculture intégrant les multiples facettes de la nécessaire transition agroécologique et en particulier cette question brûlante des NBT. L'expérience récente de la convention citoyenne sur le climat nous a montré qu'un public certes novice mais justement a-partisan et éclairé par l'expertise scientifique pouvait émettre des recommandations fortes et pertinentes pour l'avenir de la société, même si le gouvernement n'a pas tenu ses engagements en censurant les principales conclusions de la convention, nous privant de décisions politiques fortes.

Alors en cette période de vœux et au lendemain du séminaire de lancement du programme France 2030 « Accélération de la recherche à risque en Agriculture, Alimentation et Environnement » : chiche ! M. Mauguin, l'INRAE n'aurait-il pas dans ses missions d'organiser dans la transparence un tel débat en 2024 ?

¹⁷ <https://www.anses.fr/fr/system/files/BIOT2023AUTO0189.pdf>

¹⁸ voir par exemple <https://www.philosophy-world-democracy.org/articles-1/les-nouveaux-organismes-genetiquement-modifies-ogm-pour-un-principe-de-precaution-scientifique>